

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 mars 2019



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme CHARRET-GODARD

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICH - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. MAGLICA) - M. BERTHIER (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme HILY (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. FAVERJON (pouvoir Mme MODDE) - Mme FERRIERE (pouvoir Mme CHARRET-GODARD) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

Membres absents : M. HOUPERT - Mme VANDRIESSE - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Soutien au commerce du centre-ville impacté par une baisse de fréquentation et de chiffre d'affaires suite aux conséquences des violences, des dégradations ou du climat de violence en marge des manifestations des gilets jaunes

Madame Juban expose :

Mesdames, Messieurs,

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal plusieurs mesures de soutien aux commerçants.

Les manifestations des gilets jaunes se maintiennent chaque samedi depuis le 17 novembre 2018. Ce caractère persistant, émaillé de comportements violents notamment dans le secteur de la Préfecture, continue de détourner les usagers du centre-ville et tout particulièrement les clients des commerces.

La Ville de Dijon, appuyée par France Urbaine, a été une des premières collectivités à réagir par son vœu du Conseil de décembre et son interpellation, puis son dialogue avec les représentants de l'Etat et en particulier le ministère de l'Économie et des Finances.

Ce dialogue, appuyé par les fédérations de commerçants, a permis une prise de conscience de la situation économique et sociale des professionnels et de leurs employés.

En conséquence, il est proposé d'aider et d'accompagner les commerçants dijonnais par de nouvelles mesures de soutien à leur activité.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider l'exonération totale pour le 1er semestre 2019 (janvier à juin) des droits de voirie à émettre pour la zone où se déroulent les affrontements les jours de manifestations des gilets jaunes et dont l'activité commerciale est bloquée durablement ;

2 - décider l'exonération des mois de janvier, février et mars des droits d'occupation du domaine public à émettre, pour les terrasses et les étalages du centre-ville impactées par les manifestations des gilets jaunes ;

3 - décider le report de l'émission des titres relatifs aux droits d'installations de l'année 2019 en fin d'année, pour ne pas peser sur les trésoreries des établissements concernés par les cortèges des manifestants, sous réserve de l'accord du commerçant ;

4 - décider la réduction de 20 % des redevances pour janvier, février et mars, à titre commercial sur les kiosques et commerces non-sédentaires en centre-ville, sur le périmètre impacté des manifestations ;

5 - autoriser Le Maire à signer tous actes à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ